

## Le Parc des Caps et Marais d'Opale récompense ses arbres et ses prairies



Croqueolois Alquime © PNRCMO

**Le Parc anime deux concours agricoles pour mettre en valeur prairies permanentes et agroforesterie – des pratiques qui allient production agricole et préservation de la biodiversité.**

### Le Parc des Caps et Marais d'Opale



**Thématiques :**  
biodiversité et  
agriculture



**Les plus-values :** Associer préservation de la biodiversité et valeur économique expérimentation agricole ; faire de la biodiversité une valeur partagée.

**C**oncours des prairies fleuries, concours de l'agroforesterie... Depuis plus de dix ans, le Parc des Caps et Marais d'Opale s'efforce de créer de l'émulation autour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, afin de les mettre en lumière et de les encourager. Né en 2008 à l'initiative des Parcs naturels régionaux du Haut-Jura et du Massif des Bauges, le concours prairies fleuries a fait son apparition dès 2011 en Caps et Marais d'Opale. En 2014, il est intégré au Concours général agricole (CGA) et une remise des prix a lieu chaque année lors du Salon de l'agriculture à Paris. Depuis, les éditions se sont succédé dans les Caps et Marais d'Opale, animées conjointement par les missions Agriculture durable et Patrimoine naturel du Parc.

À la différence des concours des animaux ou des produits, le concours des pratiques agroécologiques valorise des pratiques mises en place sur des parcelles sélectionnées. Ces dernières doivent présenter le meilleur équilibre entre efficacité de production et préservation de la biodiversité. Pour ces « prairies fleuries », des prairies permanentes non semées, la diversité floristique est un critère de premier ordre. Source importante de fourrage, les prairies naturelles influent sur la qualité de

la viande et du lait et sur la santé animale. Elles abritent aussi un riche cortège d'espèces – flore, insectes, oiseaux, reptiles... –, tout en stockant du carbone, en retenant l'eau, et en faisant preuve de résilience face aux aléas climatiques.

### Richesse patrimoniale

Des pelouses sèches des coteaux calcaires aux prairies humides des marais, le Parc des Caps et Marais d'Opale regorge d'une grande diversité de milieux, néanmoins menacés par l'intensification ou, au contraire, l'embroussaillage. « *Le concours permet de démontrer à la profession agricole, aux élus et aux habitants que ces prairies ont toute leur place dans le système agricole, explique Philippe Majot, chargé d'études Arbres et paysages au Parc. Ce ne sont pas forcément les parcelles les plus productives, mais l'agriculteur compose avec et parvient à les valoriser économiquement, par le pâturage, tout en maintenant un état écologique intéressant.* »

Depuis 2011, le Parc s'attelle donc à organiser ce concours au niveau local, en aidant des agriculteurs à monter leur dossier de candidature, en recrutant un jury pluridisciplinaire, en organisant des tours de



Evraud Seninghem



Engrand Sanghen

rapporte Philippe Majot. Les lauréats au niveau local ont ensuite l'opportunité de participer au concours au niveau national. Avec, certaines années, des prix à la clé. En 2014 par exemple, Roland Caroux, en polyculture élevage, a reçu le premier prix national pour une prairie de 10 hectares, située dans une zone de reliefs. « Cette prairie est très pentue, les tracteurs n'y accèdent pas. J'y mets entre huit et douze génisses de mai à décembre. Les ressources alimentaires sont ainsi respectées. Les génisses broutent mais laissent l'herbe entre cinq et dix centimètres au-dessus du sol, là où les fleurs s'épanouissent », témoignait-il alors.

### Arbres et haies

Depuis 2020, le Concours général agricole des pratiques agro-écologiques s'est doté d'un nouveau volet sur l'agroforesterie. Le Parc des Caps et Marais d'Opale y a participé dès la seconde année, avec neuf agriculteurs candidats. « L'agroforesterie est un sujet qu'on défend depuis les années 1990, avec des parcelles expérimentales gérées par des agriculteurs... Il y avait déjà un potentiel sur le territoire », souligne Philippe Majot. Ici encore, il s'agit de mettre en valeur des pratiques innovantes et de sensibiliser la

profession agricole... afin de lutter contre la disparition des haies et des arbres des paysages agricoles.

Pour Didier Findinier, agriculteur céréalier et lauréat local de ce concours, « l'agroforesterie, c'est augmenter le taux de matière organique dans les sols, embellir le paysage en créant du lien social, et favoriser la biodiversité ». Parmi ses multiples atouts, l'agriculteur cite aussi la création d'un micro-climat plus frais, un effet brise-vent, ou encore une meilleure infiltration de l'eau dans les sols... « Planter des arbres, c'est mettre ses idées en application et montrer qu'un autre modèle est possible », estime-t-il.

À l'heure actuelle, le Parc des Caps et Marais d'Opale ne prévoit pas de reconduire ce concours sur son territoire. « Il faut attendre que d'autres agriculteurs s'investissent dans ces pratiques pour présenter de nouvelles fermes », justifie Philippe Majot. Néanmoins, le Parc a participé à la création, en 2022, d'une branche régionale de l'Association française des arbres champêtres, l'AFAC-Agroforesterie. L'idée est désormais de participer au concours en établissant une rotation entre différents territoires des Hauts-de-France : élargir l'échelle au niveau régional afin de mutualiser les forces.

parcelle... En plus de mettre en lumière ces pratiques agro-écologiques, l'événement donne lieu à de riches échanges entre agriculteurs et membres du jury. « Les experts observent la biodiversité présente et posent des questions sur leur système d'exploitation, les agriculteurs prennent plaisir à présenter leur travail. Cela permet de croiser des regards différents, entre producteurs, forestiers, botanistes, agronomes... Chacun en ressort enrichi ! »,

## CHIFFRES CLÉS

### Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et parcours 2023-2024



140

agriculteurs candidats



28

territoires



11

lauréats nationaux

### Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et parcours 2022-2023



207

agriculteurs candidats



39

territoires



14

lauréats nationaux

\* 15 Parcs ont participé

### Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies et parcours 2021-2022



50

agriculteurs candidats



9

territoires



5

lauréats nationaux

\* 1 Parc a participé

## ZOOM

Le Parc des Caps et Marais d'Opale s'implique dans deux autres projets alliant agriculture et biodiversité. Deux « laboratoires à ciel ouvert » s'appuyant sur l'innovation, l'expérimentation de terrain et la recherche.

### > TRANSÆ

De 2018 à 2022, le Parc a été chef de file de ce projet européen visant à développer l'agro-écologie, entre la France et la Belgique. Le principe est d'analyser les parcours des pionniers dans ce domaine, de mener des expérimentations chez des agriculteurs volontaires, et de développer des outils d'accompagnement. 74 agriculteurs y ont participé. De nombreuses pratiques ont été testées : valoriser des haies en copeaux de bois pour fertiliser les sols, faire pâturer le couvert des cultures... Le but : trouver des réponses à des problématiques variées, allant du temps de travail aux revenus, à la fertilité des sols ou à l'adaptation climatique.

### > AGROTRAME

Ce projet s'axe autour d'une ferme « témoin » qui s'appuie sur les auxiliaires des cultures (insectes, mammifères, oiseaux...) pour lutter contre les ravageurs des cultures. Le but recherché est de limiter l'usage de pesticide et de préserver les ressources en eau. Cette exploitation pionnière est suivie par des scientifiques, des chercheurs et des écologues du Parc naturel régional pour l'accompagner techniquement (plantation de haies, pose de perchoirs ou de nichoirs...) et analyser les résultats de ces expérimentations pour pouvoir les reproduire sur d'autres exploitations volontaires.



Méristème, les belles histoires des Parcs qui se partagent et se multiplient.

Méristème du grec *meristos*, partagé : tissu végétal indifférencié, dont les cellules se divisent activement, permettant ainsi la croissance de la plante et sa différenciation. Ces actions expérimentales ou innovantes constituent ces cellules de base qui se développent au sein du réseau des Parcs et au-delà, et deviennent parfois même des politiques publiques. Elles ont été rédigées par Angela Bolis, mises en page par Camille Garnier.

Retrouvez-les sur [www.parc-naturels-regionaux.fr](http://www.parc-naturels-regionaux.fr)